

RMBLSP – 0909

UNE NOUVELLE IMAGE POUR LA RÉSERVE MONDIALE DE LA BIOSPHERE DU LAC-SAINT-PIERRE

UNE PORTÉE INTERNATIONALE

Baie-du-Febvre, le 14 septembre 2009 – La Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre est fière de vous annoncer qu'elle s'affichera dorénavant à l'aide d'une nouvelle identité visuelle. Ce logo remplace désormais celui de la Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre. Il permettra aux partenaires et aux membres qui l'utiliseront de s'associer à la notoriété internationale de la Réserve mondiale, d'afficher leur appartenance à la région du Lac-Saint-Pierre ainsi que de promouvoir la destination durable qu'est le Lac-Saint-Pierre, et ce, à condition de s'engager à en respecter les normes d'utilisation.

Selon le directeur général de la Réserve mondiale, René Raiche, « le logo de la Coopérative de solidarité était très difficile à reproduire et ne démontrait pas le privilège d'être reconnu par l'UNESCO. C'est pourquoi la Réserve a vu bon de se refaire une image visuelle. Le nouveau logo proposé, qui affiche l'UNESCO ainsi qu'une vue aérienne du lac Saint-Pierre, est plus porteur et plus attrayant, ce qui rejoint la notoriété que la Réserve veut apporter à ses partenaires et ses membres. »

Mettant l'accent sur l'aspect international de la reconnaissance du territoire, ce logo s'avère une nouvelle image originale. Bref, c'est une image rassembleuse, représentative du lac et positive par le biais de sa reconnaissance, c'est une image qui met le lac Saint-Pierre à l'avant-plan.

Les réserves de la biosphère sont des parties d'écosystèmes terrestres ou côtiers où citoyens, entreprises et gouvernements se sont engagés à vivre et à travailler davantage en harmonie avec la nature. Depuis le 9 novembre 2000, l'UNESCO a reconnu le Lac-Saint-Pierre comme réserve de la biosphère. Plusieurs années d'efforts et une foi inébranlable envers des principes de développement durable ont fait qu'une vaste région tout entière a adhéré à un projet porteur des plus prometteurs au Québec. Le territoire reconnu englobe les municipalités régionales de comté (MRC) de D'Autray, de Pierre-De Saurel, de Nicolet-Yamaska, de Maskinongé, de Bécancour et la ville de Trois-Rivières.

– 30 –

Source : Emilie Lepage
Responsable des communications et du partenariat
Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre
1.450.783.6466
emilie@biospherelac-st-pierre.qc.ca